

Laurent VIGNAT

Professeur de lettres modernes au collège Le Petit Prétan

laurentvignat@free.fr

Liaison CM2-6^{ème}
(Mardi 27 janvier 2015)
Pratique de l'écrit
Terminologie grammaticale

Pratique de l'écrit

Quelques types d'écrits pratiqués en classe de français au collège

A. Les écrits « scolaires »

1. la prise de cours ;
2. la « trace écrite » : construire des phrases et les organiser d'une manière cohérente suite à un relevé dans un texte, à un débat dans la classe, à l'observation d'une œuvre d'art (peinture, sculpture...) ;
3. la réponse à une question de compréhension de texte ;
4. la production de phrases suite à une leçon de grammaire.

B. Les écrits « littéraires »

1. Les écrits narratifs : fragments d'histoires (écrire et étoffer une étape du schéma narratif) ; une histoire complète avec, au fil des mois, des consignes de plus en plus fines (l'utilisation de l'imparfait et du passé simple ; l'introduction de dialogues dans le récit ; l'emploi des substituts pronominaux et lexicaux...)
2. Les écrits poétiques pratiqués sous forme d'ateliers liés à des thèmes (l'objet par exemple)

3. Les écrits « métalittéraires » : écrire sur ce que l'on a écrit ; imaginer une transposition théâtrale d'un texte en prose, une mise en scène (Les fables de La Fontaine) ; écrire sur le cinéma (*Jour de Fête* de Jacques Tati)

Les compétences travaillées

A. Les compétences comportementales, intellectuelles et donc transversales : s'inscrire dans une autre temporalité, celle du texte à produire :

- donner dès le départ le temps imparti pour produire le texte ;
- alterner des temps d'écriture en autonomie et des temps de partage (la lecture devant la classe des brouillons et corrections) ;
- apprendre à utiliser le brouillon ;
- favoriser les aller-retour entre le brouillon et le propre ;
- apprendre à utiliser les usuels (dictionnaires de langue, dictionnaires visuels, dictionnaires numériques , recherches Internet avec un objectif précis...) ;
- apprendre à utiliser le cours de français (les textes étudiés pour imiter des tournures ; les travaux sur le vocabulaire...) ;
- bâtir **une vigilance orthographique**.

Forcément « chronophage », cette activité est, me semble-t-il, le cœur du cours de lettres au collège.

N.B : j'évite les « rédactions à la maison » : le professeur n'est pas là pour corriger le staff familial ; il n'est surtout pas là pour accentuer les inégalités sociales.

B. Les compétences d'écriture en lien avec le socle commun de connaissances et de compétences

Les évaluations des rédactions reposent sur ces compétences, que je décline ensuite en items.

Compétence n°1 : rédiger un texte cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données

Items possibles :

- Soins et lisibilité du texte (importance du saut de lignes) ;
- Quantité du texte – à exiger non en nombre de lignes mais de phrases ;
- Présence de paragraphes avec alinéas – point qui me paraît essentiel

Compétence n°2 : construction du texte

- Cohérence du texte (enchaînement des séquences narratives ; utilisation des substituts...) ;
- Respect des consignes formulées dans le sujet ;
- Intérêt littéraire (les coups de cœur du professeur)

Compétence n°3 : écrire un texte en respectant l'orthographe et la grammaire

- Utilisation d'un vocabulaire correct, d'un niveau de langue approprié ;
- Construction des phrases ou syntaxe et ponctuation ;
- Conjugaison et les accords verbaux
- Les principales règles de grammaire

Remarque n°1 : l'alinéa et le paragraphe

Nécessité d'enseigner le paragraphe et l'alinéa. Ce n'est pas une coquetterie esthétique flattant l'œil ; c'est la ponctuation de la cohérence et de la dynamique du texte. Chaque paragraphe est une unité sémantique ; quand on change d'idée, on change de paragraphe.

Remarque n°2 : construction d'une vigilance orthographique

C'est, selon moi, l'ambition du collègue. Il s'agit d'aider l'élève à systématiser une relecture orthographique de son texte et à opérer, si nécessaire, des corrections. Pour ce faire, la relecture doit être organisée en fonction de quelques critères :

- La conformité des désinences verbales ;
- La conformité des accords verbaux et nominaux ;
- Le contrôle des principales homophonies (à ; a ; le son [e] en fin de verbe)
- Pour l'aider dans ce travail, l'élève trouve dans sa copie l'erreur soulignée en rouge et codifiée dans la marge : C (conjugaison) / ACSV (accord sujet+verbe) / AC (accord nominal) / O (orthographe – homophonies diverses).

La terminologie grammaticale

Quelques points de confusion

- **Les classes de mots (ou natures grammaticales)**
 - Penser à bien disjoindre les classes et les fonctions. Les appellations figées telles que « groupe nominal sujet » peuvent être cause de confusions. Le groupe nominal n'est pas toujours sujet, il peut être aussi complément essentiel (C.O.D ; C.O.I ; C.O.S)
 - Proscrire l'appellation « adjectif démonstratif, possessif, numéral... ». Préférer le terme de DETERMINANT. Ne conserver l'appellation « adjectif » que pour « l'adjectif qualificatif ».
 - Les prépositions : les faire apprendre par cœur en utilisant la petite phrase mnémotechnique « à, dans, par, pour, en, vers, avec, de, sans, sous, chez, sur... »

Les fonctions

- **Attention à la question « quoi ? »** qui doit servir à identifier la fonction « complément d'objet direct ». Tous les attributs du sujet « répondent » à cette question. Pour éviter la confusion, on peut faire apprendre par cœur une liste des principaux verbes d'état sous une forme organisée :

Verbes être et ses dérivés : être, demeurer, sembler, paraître, devenir, rester...

Verbes pronominaux ; s'appeler ; se nommer...

Locutions verbales : avoir l'air, passer pour...

Quelques fonctions posent des problèmes d'identification : ne pas contourner la difficulté et dire que la grammaire, parfois, hésite (ex : Je vais à Paris : complément circonstanciel de lieu ou complément d'objet indirect ? En réalité, les grammairiens appellent cet énoncé un « complément circonstanciel intégré » - cf Sancier-Château et Denis, *Grammaire du français*, éd. Le Livre de poche)

L'apposition : l'apposition est une fonction nominale qui peut être assumée par des noms, des groupes nominaux, (Flaubert, **écrivain réaliste**, mourut en 1880) ou des propositions conjonctives complétives (Il n'a qu'une crainte, **que je le dénonce**). Ainsi, il est préférable, quand on considère les fonctions de l'adjectif qualificatif, de nommer EPITHETE DETACHEE et non adjectif apposé, toute forme séparée du nom qualifié par une virgule. (La jeune fille, **heureuse**, apprenait la grammaire.)

Le verbe

Insister toujours et sans cesse sur les désinences du présent de l'indicatif

Pour enseigner les désinences du passé simple, avoir recours au système de bases vocaliques :

1. Pour les verbes du premier groupe et le verbe aller : la base –a
2. Pour les autres verbes : les bases –i /-u / -in

Amener les élèves à tester la conformité de leur proposition à essayant différentes bases.

Pour les emplois du passé simple, ne pas dire qu'il est réservé aux actions « brèves ». (Ex : La guerre dura quatre ans). Insister sur l'aspect accompli, borné du temps. Le passé simple traduit le fait de premier plan, saillant, surgissant d'une toile de fond évoquée à l'imparfait.